

RÈGLEMENT (à conserver)

- La vente est réservée aux particuliers gournaysiens (une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile seront demandés)
- Les objets vendus sont sous la seule responsabilité du vendeur durant toute la durée de la vente. L'organisateur ne saurait être tenu responsable de la provenance ou de l'état des objets vendus.
- Les vendeurs s'engagent à ne vendre que des jeux ou jouets d'occasion, en bon état et complet.
- Le vendeur doit être une personne majeure et les mineurs devront rester sous la responsabilité permanente d'un adulte.
- L'installation aura lieu de 8 heures à 9 heures, l'accueil du public de 9 heures à 13 heures sans interruption et le démontage de 13 heures à 13 heures 45.
- Les lieux et le matériel mis à disposition des vendeurs restent sous leur entière responsabilité. Le vendeur s'engage à respecter les consignes de sécurité du lieu.
- La participation à la vente est gratuite pour le vendeur et l'entrée de la vente est libre.
- Le nombre de places étant limité, les organisateurs s'autorisent le droit de clore les inscriptions à tout moment.
- **En cas de prolongation par le Gouvernement du Pass Sanitaire, celui-ci sera obligatoire pour les personnes de plus de 12 ans lors de cet événement.**

IMPORTANT : Cette fiche d'inscription doit être retournée avec la copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au plus tard le **12 novembre 2021** en le déposant à l'accueil de la mairie ou par courrier à :

Mairie de Gournay-sur-Marne
10, Avenue du Maréchal Foch
BP 11
93460 Gournay-sur-Marne

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ .



BULLETIN D'INSCRIPTION À LA BOURSE AUX JOUETS 2021 À RETOURNER

NOM
PRENOM
ADRESSE
TÉL : (indispensable)
COURRIEL

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans condition
☐ Je m'engage à ne vendre que des jeux et jouets d'occasion en bon état et complet

Date :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :